

École maternelle Les Genêts
Compte-rendu du Conseil d'École du 15/10/2020

Présents :

Représentant Monsieur le Maire : Mme PONT-BUISSON

Représentants des parents d'élèves : Mme CHASSAGNOUX-GILBERT, Mme MONTAUZÉ-GONCALVES (titulaires LIPE),
Mme BINET (suppléante PEEP)

Enseignants : M. BLANCHARD, Mme JOUVELET, Mme PROUST

Choix d'un secrétaire de séance : Mme MONTAUZÉ-GONCALVES (titulaire LIPE)

Rôle des représentants de parents d'élèves

- Les parents d'élèves élus ont voix délibérative (le suppléant d'un représentant peut assister au conseil de l'école, mais il ne peut prendre part au débat que s'il remplace un titulaire absent). Ils donnent leur avis et apportent des suggestions sur le fonctionnement de l'école ou sur toutes les questions intéressant la vie de l'établissement.
- Ils peuvent assurer un rôle de médiation à la demande d'un ou des parents concernés.

Vote du Règlement Intérieur

Aucune modification à apporter. Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

Retour sur l'exercice d'évacuation-incendie du 21/09/2020

L'exercice a eu lieu juste avant la récréation du matin. L'évacuation des classes s'est faite en 1mn30 et s'est déroulée sans pleurs.

Retour sur l'exercice PPMS « se cacher en silence » du 12/10/2020

En amont, visionnage en classe d'un court dessin animé « Trotro joue à cache-cache » servant de support de sensibilisation des élèves de PS. Après déclenchement par un signal sonore (alarme alerte-intrusion), l'exercice « se cacher en silence », s'est parfaitement déroulé le matin sur une durée une quinzaine de minutes. Cet exercice a été réalisé dans les classes qui pour l'occasion devaient être fermées à clef et lumière éteinte. La difficulté pour quelques enfants étant de garder le silence.

Activités piscine, patinoire

- La piscine est obligatoire pour les GS. Les élèves de GS des 2 classes concernées seront regroupés pour les séances de piscine et accompagnés d'une des enseignantes de MS/GS, l'autre restant à l'école avec les MS des 2 classes.

Piscine	GS- Classe 2 et 3	15/03/2021 au 04/06/2021	Vendredi 10h-10h30
---------	-------------------	--------------------------	--------------------

- La patinoire est une activité facultative pour les GS. Les élèves de GS des 2 classes concernées seront regroupés pour les séances de patinoire et accompagnés d'une des enseignantes de MS/GS, l'autre restant à l'école avec les MS des 2 classes.

Patinoire	GS- Classe 2 et 3	7/12/2020 au 12/03/2021	Lundi 10h-10h45
-----------	-------------------	-------------------------	-----------------

Pour ces 2 activités, les parents accompagnateurs seront les bienvenus.

Labellisation E3D - École du développement Durable EDD 2030

Afin de valoriser la démarche de développement durable initiée dans l'école, celle-ci a participé à la campagne de labellisation académique E3D. Au vu des pièces fournies, le jury académique a attribué, à l'école Les Genêts, le Label E3D Niveau 1 « Engagement ».

Projet pédagogique "Petits jardiniers"

Le partenariat avec la mairie sera prolongé cette année, dans les 4 classes, par des activités libres de jardinage dans le cadre du label E3D. Des premières plantations de fleurs (pensées) ont été réalisées par les enfants de toutes les classes.

Travaux réalisés :

Remerciement aux ateliers pour les travaux de création d'un point d'eau, dans la classe 4, et la rénovation des sanitaires enfants avec, en plus des peintures et carrelages neufs, le remplacement des vieux urinoirs avec pose de boutons poussoirs pour éviter le gaspillage d'eau.

Structure de jeux de cour de récréation :

Compte tenu des 2 accidents survenus en ce début d'année sur la structure de jeux au niveau du mâ-t-pompiers, il a été demandé à l'ensemble du personnel Éducation Nationale et VAL d'avoir une vigilance accrue au niveau de la surveillance des enfants utilisant cette structure de jeux, avec possibilité de fermeture temporaire de son accès, partielle ou en

totalité, si les conditions de sécurité d'utilisation ne semblaient pas réunies. Par ailleurs, une demande a été faite au fabricant de la structure afin de pouvoir autoriser les services techniques de la mairie à neutraliser l'accès supérieur au mât-pompiers.

Demande de création d'un préau (kiosque)

L'absence de préau est gênante car en cas d'averse, il permettrait aux enfants de pouvoir s'abriter au lieu d'être obligé d'enlever leur manteau pour s'installer parfois provisoirement dans le hall avant de ressortir en récréation.

En cas de fortes pluies, les enfants sont regroupés dans le hall de l'école avec soit visionnage de documentaires ou dessin animés de contes traditionnels, soit accès à une mini-bibliothèque mobile.

D'autre part, un kiosque servir de point d'ombre l'été, point qui fait aussi défaut dans la cour de récréation.

Remplacement des enseignants absents :

Compte tenu de l'obligation de scolarisation à 3 ans, de l'autorisation de brassage des élèves inter-classes et de la mise en place d'une réservation obligatoire des activités périscolaires au plus tard la veille à minuit, et non remboursable hors maladie de l'enfant, en cas d'absence d'un(e) enseignant(e) il ne pourra être demandé aux familles de garder leur enfant à la maison. En cas de non remplacement, les enfants seront répartis dans les autres classes.

Si un enfant est gardé à la maison, à l'initiative des parents, son absence ne pourra donner lieu à quelconque remboursement d'activités périscolaires réservées.

Question des parents élus : « non remplacement de l'ATSEM en congé maternité »

- A confirmer par la mairie : Mme Marie-Joe DESSAILLES, ATSEM en congé maternité, devrait reprendre son service à temps plein dans l'école à partir du 11 janvier 2021 et la Mairie s'est engagée à la remplacer au cas où elle souhaiterait poser un congé parental (et ne reviendrait donc pas le 11 janvier).
- Au retour des vacances de Toussaint, à la demande des agents, Candice, ATSEM des classes 2 et 3, permutera avec Hanta, ATSEM de la classe 4.

Fête de Noël

- Un spectacle, « Père Noël où es-tu ? », de la C^{ie} Les souffleurs d'histoires, aura lieu à l'école le jeudi 3 décembre à 15h00 et sera offert aux enfants par la coopérative scolaire (forfait de 650 €). Ce spectacle solidaire a été conçu pour sensibiliser les enfants au gaspillage et au partage. On chante, on rit tout en apprenant que chaque jouet nécessite de la matière première, de l'énergie, du temps de fabrication... et que les enfants peuvent aider le Père Noël et ses lutins à éviter le gaspillage (ANNULÉ si protocole sanitaire maintenu).
- La participation de quelques parents à des « ateliers décroisonnés entre classe », pour préparer les décorations de Noël, serait envisageable si les conditions sanitaires le permettent. Les dates seront précisées ultérieurement. En revanche, compte tenu du contexte sanitaire, les « petits déjeuners et chorale », dans chaque classe et avec l'ensemble des parents, ne seront pas possibles cette année.

Photographie scolaire

Le photographe scolaire passera le jeudi 12/11/2020 (photographies individuelles et photographies des classes le même jour). Comme l'an dernier, les commandes se feront en ligne avec mot de passe confidentiel.

Coopérative scolaire

Mme JOUVELET (classe 3) et Mme SARRON (classe 4) sont les deux mandataires. Principales dépenses de la période : 50€ de plants de fleurs et terreau. Le solde au 1^{er} septembre était de 4528€. Le solde actuel est de 4478€. Un appel de dons aura lieu fin novembre (ANNULÉ).

Date 2^{ème} Conseil d'école : jeudi 4 mars à 18h00

Date 3^{ème} Conseil d'école : jeudi 27 mai à 18h00

Le Directeur
Président du Conseil d'École
M. BLANCHARD

Le(a) représentant(e) de parents d'élèves,
Secrétaire de séance
Mme MONTAUZÉ-GONCALVES (titulaire LIPE)

